



## La Lettre de FNE Paris - Juin 2024

### Invitation : Promenade urbaine le 20 juin

Dans le cadre du "Forum des projets urbains", le Rosa Lab et ASA PNE organisent une promenade urbaine **le jeudi 20 juin 2024 à 18h30** sur le thème **"Un parc urbain pour le nord-est parisien"**. Rendez-vous pour une déambulation sensible et critique autour de la place du végétal dans la ville !

La Ville de Paris porte un projet de « parc urbain » dans le cadre du Grand Projet de Renouvellement Urbain Paris Nord-Est. Il est pensé comme une continuité d'espaces verts à travers la ville sur les 18e et 19e arrondissements. La balade urbaine propose de partir à la découverte des différents espaces publics existants et projetés qui pourront composer cette « trame verte » allant du parc Chapelle Charbon à la Porte de la Villette en passant par le quartier Rosa Parks et la petite ceinture.

Nombre de places limité, inscription obligatoire à : [contact@rosalab.fr](mailto:contact@rosalab.fr)  
[En savoir plus](#)

Rendez-vous à 18h15 à l'entrée du parc Chapelle Charbon, 7 rue de la Croix-Moreau, Paris 18e

### Actualités des luttes du réseau FNE Paris

#### ♦ Tour Eiffel

- Avec validation du CA, FNE Paris **poursuit en Conseil d'Etat les recours** déposés par les associations (FNE Paris, Amis du Champ de Mars, SOS Paris, Sites & Monuments) contre le permis de construire parvis de la Tour Eiffel et le permis d'aménager (place de Varsovie, pont d'Iéna, quai Branly) qui aurait pour conséquences notamment :
  - L'abattage et la mise en danger de nombreux arbres en bonne santé, en particulier des arbres centenaires et bi-centenaires.
  - La potentielle construction de nouveaux bâtiments sur le site avec une privatisation partielle des jardins (restauration, magasins, bagagerie, kiosques)
  - La bétonisation des sols dans l'enceinte des jardins. "
- En effet, cela est d'autant plus nécessaire que la Ville de Paris a refusé de retirer ou même de modifier les permis initiaux y compris pour se mettre en conformité avec ses engagements.

#### ♦ La Rochefoucauld

- Sauvons la Rochefoucauld a lancé une campagne de communication face à la menace grandissante pour ce site emblématique : **L'AP/HP a lancé le processus de vente du site de l'ancien hôpital de La Rochefoucauld** (Paris 14<sup>ème</sup>).
- SOS Paris a réalisé une courte vidéo de 2 minutes qui explique la situation autour de l'ancien hôpital de La Rochefoucauld et de la mobilisation des associations : [cliquez ici pour ouvrir la vidéo](#)
- FNE Paris a co-signé un communiqué de presse que vous pouvez consulter [en cliquant sur ce lien](#).

- ♦ **Le projet "Ramblas", Paris 10e et 11e**
  - Les référés en vigueur bloquent tous les travaux sur les sites concernés (Paris 10e et 11e). L'administration a approché les associations concernées pour trouver un accord permettant de résoudre les problèmes suivants :
    - Les travaux bien avancés dans la partie Paris 10 / les quais - la mise en sécurité des chantiers est nécessaire
    - Echéances événementielles : il faut préparer les sites pour Paris Plage et l'accueil des épreuves JO
    - Même les interventions vertueuses telles que la plantation des arbres ne sont pas possibles sans accord entre associations et les mairies
  - Le défi consiste à trouver un accord en bonne et due forme qui satisfait les mairies et les associations impliquées. Un accord qui, idéalement, passera devant le conseil de paris. Par ailleurs, les grilles autour des squares restent une invariante.
- ♦ **Maquis de Montmartre**
  - Laurent Ostrowsky a présenté lors du CA du 31 mai le contexte historique et les enjeux actuels autour du site du Maquis de Montmartre.
  - Pour l'essentiel, le projet est de confier un terrain de 750m<sup>2</sup> protégé depuis 1991 à la holding propriétaire de l'hôtel particulier adjacent/ Cela menace l'accessibilité du lieu et le futur du CLAP, club de pétanque présent depuis 53 ans, au profit d'un projet relevant d'un "greenwashing" classique. 6 recours contre la convention, 4 demandes de contrôle et 5 plaintes au pénal ont été déposés. Le sujet bénéficie d'une couverture médiatique extraordinaire en France et à l'international
- ♦ **Synagogue Copernic**
  - Avec l'appui des grandes associations françaises pour la protection du patrimoine, l'Association pour la Protection du Patrimoine de Copernic a rédigé une nouvelle demande de placement sous instance de classement pour la synagogue Copernic, pour l'adresser à la DRAC. FNE Paris a co-signé cette lettre.
  - L'été dernier, FNE Paris avait également co-signé un communiqué de presse pour contester l'accord du permis de démolir pour la synagogue Copernic, que vous pouvez [consulter ici](#).

## Retour sur le CA du 31 mai

Notre dernier Conseil d'Administration, qui a eu lieu le 31 mai, s'est bien déroulé, et nous avons eu de nombreux **retours positifs** sur le nouveau format, avec la **présentation** par les représentants et représentantes de certaines associations des **dernières actualités de leurs luttes**. **Ce format sera maintenu pour les prochains CA.**

La présentation de Valérie Montandon a été particulièrement instructive, clarifiant le concept d'une MIE et contribuant à une meilleure appréciation des enjeux de la gestion des bois urbains.

Après validation par le bureau de FNE Paris et les membres du CA, **le compte-rendu sera disponible sur le site de FNE Paris.**

# Zoom sur le Bois de Vincennes



Le 18 mai, pour mieux se saisir des enjeux du lieu et favoriser une approche de travail plus étroitement liée au terrain, **le bureau de FNE Paris a organisé une de ses réunions régulières sous la forme d'une balade au Bois de Vincennes**, en compagnie de Marie-Noëlle Bernard (GNSA Bois de Vincennes) et du naturaliste Etienne Piechaud.

Avec ses 995 ha, le bois de Vincennes est un poumon vert important, un îlot de fraîcheur et un réservoir de biodiversité (faune et flore) reconnu. Environ la moitié de sa surface est constituée de massifs forestiers proprement dits. Mais **le bois subit une forte pression par l'usage intensif qui en est fait** : 11 millions de visiteurs par an, 70 concessions (restaurants, écuries, théâtre, etc), plaines de jeux accueillant une multitude d'usages libres (sport, pique-nique) et grands événements comme le festival WeLoveGreen.

**Le GNSA déplore la mauvaise gestion du Bois de Vincennes, qui privilégie l'activité humaine à la protection de la nature :**

- Les nombreuses coupes rases violentes - ces abattages d'arbres sur 1000 à 2000 m<sup>2</sup> dans des "parcelles de régénérations" dans le cadre d'un plan de gestion arboricole - une pratique très critiquée par les spécialistes.
- Le "nettoyage" des sous-bois, nocif à la biodiversité forestière.
- L'aménagement des berges du lac des Minimes pour les loisirs au détriment de la faune et flore
- La création de zones humides artificielles (mares) sans considération de la flore aux alentours
- Les points d'intérêt et arbres centenaires impactés par la prolongation de la ligne 1

Un enjeu majeur est le festival **WeLoveGreen**, qui accueille des dizaines de milliers de visiteurs (110 000 cette année) pendant trois jours sur un site en pleine forêt qui abrite des espèces protégées, au détriment de la biodiversité.

**FNE Paris a co-signé un communiqué** demandant le déplacement du festival. Philippe Khayat, qui a rejoint la manifestation du 31 mai contre le festival WeLoveGreen, nous a rapporté que les visiteurs du festival ont affiché une attitude très violente envers les manifestants.

Lors du CA du 31 mai, **la présentation de la MIE** (Mission d'Information et d'Evaluation) **des Bois de Boulogne et de Vincennes** par Valérie Montandon (mentionnée dans la rubrique précédente) a apporté beaucoup d'éclaircissements sur les problématiques majeures de la gestion du Bois de

## Les événements du réseau

Inscrivez-vous en cliquant sur les événements ci-dessous !

20 juin 2024 : Promenade urbaine - un "parc urbain" pour le nord-est parisien

20 juin 2024 : [\[Formation\] Juridique - Les bases des recours en justice pour les associations \(Partie 2\)](#)

22 juin 2024 : [Formation "Découvrir les différents modes d'action des associations environnementales en France et la place du mouvement FNE dans cet écosystème"](#)

29 juin 2024 : [Conférence - Table ronde : Etat, police, justice : quelle action pour répondre aux atteintes à l'environnement ?](#)

**Adhérer à FNE Paris**



*La Lettre de FNE Paris est destinée à toutes les associations membres du réseau. Elle est envoyée régulièrement et comprend les événements et informations du réseau et de nos partenaires. Si vous souhaitez y faire figurer vos informations, envoyez une courte description et un lien pour aller plus loin à [contact@fne-paris.fr](mailto:contact@fne-paris.fr)*

## France Nature Environnement Paris

2 Rue du Dessous des Berges , 75013, Paris

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}  
Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Se désinscrire](#)

